

DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHONE

Arrondissement d'Arles

CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE  
DE BOULBON

Code Postal : 13150

Extrait certifié conforme  
au registre des délibérations.  
Boulbon, le 7 mai 2026  
Le Président :



Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le **07 MAI 2026**

Berger  
Levraut

ID : 013-261301683-20260427-052026DEL-DE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE N°05/2026

Séance du LUNDI 27 AVRIL 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	11

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept avril à seize heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Président.

Etaient présents : M. J. BECCIU, Mme R. AMY, Mme A. PAGOT, Mme V. BURAVAND, Mme N. PAONE, Mme A. DURBESSON, Mme J. FABRE, Mme S. BURAVAND, Mme M.C. NOBLE, M. Y. PENNINGER, M. J.P. JULIEN.

Absents excusés : /

Absents : Mme C. TEISSEDE, Mme M.J. BODINIER.

**OBJET** : Affectation du résultat de  
fonctionnement de l'exercice 2025.  
Budget C.C.A.S.

Monsieur le Président expose à l'assemblée que le Budget du Centre Communal d'Action Sociale s'articule autour de la seule section de fonctionnement.

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice précédent,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

**A L'UNANIMITE,**

**CONSIDERANT** qu'aucun crédit n'est voté en section d'investissement,

**Après** avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2025 du Centre Communal d'Action Sociale, qui présente un excédent global de fonctionnement de 14 036,23 euros,

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 comme suit :

- EXCEDENT GLOBAL 2025	:	14 036,23 Euros
- Affectation à l'excédent reporté - Compte 002	:	14 036,23 Euros

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président :

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le **07 MAI 2026**  
et publication ou notification  
du **07 MAI 2026**


